

# REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité- Travail



Excellence Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de la Délégation Centrafricaine à féliciter et remercier le Gouvernement du Japon, le peuple Japonais, la présidence, le secrétariat, les membres du bureau et tous les groupe de préparation pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité remarquable à la tenue de cette conférence.

Les objectifs et les valeurs que portent la TCA pour :

« **Contribuer à la paix, la sécurité et la stabilité internationales et régionales ;**

**Réduire la souffrance humaine ;**

**Promouvoir la coopération, la transparence et l'action responsable des Etats Parties dans le commerce international des armes classiques et bâtir ainsi la confiance entre ces Etats** » sont remplies de fruits de vie, de sécurité et d'obligation.

La République Centrafricaine n'avait pas de doute pour le rejoindre dans les moments difficiles de la fragilisation de l'Etat. Elle le soutient de plein cœur et s'engage à respecter ses obligations.

Excellence Monsieur le Président

La nécessité du TCA est aussi évidente qu'aujourd'hui Il est indéniable que les normes interdisant les détournements et les trafics illicites sont menacées de toutes parts.

La République Centrafricaine est victime de l'acquisition et de l'emploi illicite de ces armes qui détruisent l'Etat et la population civile. Ceux les qui les détournent et les trafiquent bafouent les règles du droit international. Ils nient l'existence des Nations Unies, des Etats, et la valeur de la vie humaine. Le nombre de victimes innocentes déploré parmi la population civile ne valorise que les multiples violences armées aveugles contre l'humanité, commis de façon systématique et dans un climat d'impunité totale.

Cela démontre le signe d'une tendance dangereuse à la normalisation, à la banalisation du commerce des armes. Il faut nous opposer de toutes nos forces à cette tendance, en universalisant et mettant efficacement en œuvre le TCA, le plan d'action mondiale du désarmement et les autres instruments juridiques internationaux connexes.

La République centrafricaine Tient à remercier particulièrement la France pour ses efforts remarquable lors de la 3eme conférence de la révision du plan d'action mondiale du désarmement qui ont permis des avancées.

Il ne peut y avoir aucun doute : l'acquisition et le trafic illicite de ces armes en tout lieu, à tout moment, par quiconque et en toutes circonstances, constituent une catastrophe « humanicide » désastreuse inacceptable et doit être rigoureusement combattus et contrôlé.

La République Centrafricaine qui traverse actuellement une période de reconstruction post conflits de l'Etat en souffre.

Après le retour à la légalité constitutionnelle des progrès ont été réalisés dans le domaine de la sécurité notamment :

- L'adoption d'une politique nationale de sécurité ;
- L'adoption d'une stratégie de sécurité nationale
- La création et la mise en place de la COMNAT ;
- L'évaluation de base dans le domaine des ALPC
- L'organisation d'une conférence sous régionale sur les bonnes pratiques en matière des ALPC avec l'aide du PNUD
- La révision et l'adoption de code pénal renforcé sur les ALPC Etc...

Cependant la RCA est entourée des foyers de conflits et du terrorismes (bokho haram et LRA) qui favorisent le détournement et la circulation illicite des armes.

A cet effet l'universalisation du TCA et l'application effective constituent pour la RCA l'un des points clés pour le partenariat international contre l'impunité des détournements et des trafics illicites des armes conventionnelles. Nous exhortons les Etats qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer et à le ratifié.

La République centrafricaine exhorte également tous les partenaires à coopérer lui prêter assistance dans tous ses efforts pour l'application effective du TCA

Nous avons bon espoir que le partenariat international permettra de mobiliser les énergies dans toutes les régions du monde pour implanter les règles et remettre de l'ordre.

Je vous remercie.